

NOUVELLE-ÉCOSSE

Le commerce: la clé de l'avenir

L'EXPANSION DU COMMERCE EXTÉRIEUR EST SYNONYME DE CRÉATION D'EMPLOIS

Le Canada est une nation commerçante. Parce que notre pays ne compte que 25 millions d'habitants, notre marché intérieur est trop restreint pour absorber toute la production. Notre prospérité collective dépend de la vente de nos biens et services à l'étranger. Trente pour cent de notre revenu national et 3 millions d'emplois sont tributaires du commerce extérieur.

Sur le marché international, la concurrence est vive et le protectionnisme se développe de plus en plus. À ce niveau, le monde est dominé par trois grands blocs: les États-Unis, le Japon et la Communauté européenne. Le Canada est le seul grand pays commerçant du monde qui ne soit assuré d'un accès direct à un marché d'envergure; il est donc, à ce titre, très vulnérable.

Le Canada a un intérêt vital à protéger et à développer son accès aux marchés internationaux. Pour atteindre ce but, le gouvernement fédéral, dirigé par le premier ministre Brian Mulroney, a adopté une stratégie à deux volets.

DEUX TYPES DE NÉGOCIATIONS

Le Canada participe activement à la nouvelle ronde de négociations multilatérales dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Le GATT, dont les 93 pays signataires représentent les quatre cinquièmes du commerce mondial, a été créé en 1947. Depuis, l'organisme a réussi à libéraliser et à accroître le commerce mondial. Le Canada en a grandement profité, mais les négociations sont longues et complexes.

Pour traiter avec plus de célérité les trois quarts des échanges commerciaux du Canada qui se font avec les États-Unis, le gouvernement tient des entretiens bilatéraux avec Washington dans le but d'enchâsser dans un accord commercial global le plus grand nombre possible de réductions bilatérales des obstacles aux échanges de biens et de services. Ces négociations sont de la plus grande importance pour les Canadiens de toutes les provinces.

ACCÈS ASSURÉ AU MARCHÉ DES ÉTATS-UNIS

Notre voisin est aussi notre plus gros client: il achète 77% de nos exportations. Plus de 2 millions d'emplois dépendent de nos échanges commerciaux avec les États-Unis. Cependant, les Américains, qui sont confrontés à un énorme déficit commercial, mobilisent toutes leurs énergies pour mettre un terme à ce qu'ils estiment être une concurrence déloyale et des pratiques commerciales injustes.

Le Canada a ressenti les répercussions de cette attitude protectionniste. De nombreux secteurs de notre économie en ont souffert à la fois directement et indirectement. On voit sans peine qu'un accord formel garantissant l'accès à notre marché le plus important est nécessaire.

De même, une libéralisation des échanges commerciaux avec les États-Unis, assortie de règles stables et de mesures appropriées d'aide à la transition et à l'adaptation, signifierait pour nous de plus gros investissements, de plus grandes économies d'échelle au niveau de la production et une compétitivité accrue. D'après la plupart des gens qui se sont penchés sur la question, un accord permettrait de créer plus d'emplois, des emplois plus sûrs, des emplois plus intéressants. Parallèlement, une libéralisation des échanges commerciaux augmenterait le nombre des biens et des services

disponibles au Canada et en abaisserait les prix pour les consommateurs canadiens et pour les industries canadiennes qui importent pour produire.

CONSULTATIONS SUIVIES

Tous les trois mois, le premier ministre du Canada et les premiers ministres des provinces se rencontrent pour faire le point sur les négociations. La ministre du Commerce extérieur, M^{me} Pat Carney, consulte les ministres provinciaux chargés du commerce. Des fonctionnaires provinciaux se réunissent chaque mois: ils sont membres du Comité permanent des négociations commerciales que préside l'ambassadeur Simon Reisman, négociateur principal du Canada.

Des représentants du secteur privé de chaque province apportent leur contribution aux deux types de négociations par l'entremise du Comité consultatif sur le commerce extérieur et des groupes de consultations sectorielles sur le commerce extérieur qui relèvent de M^{me} Carney.

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Une libéralisation du commerce avec les États-Unis devrait favoriser l'expansion économique de nos régions dont la croissance est lente. En effet, s'il est impossible d'arriver à un accord qui avantage le Canada et ses régions, le Canada n'apposera pas sa signature. De toute façon, les négociations avec les États-Unis ne portent pas sur la capacité du Canada de déterminer lui-même ses politiques de développement régional, ni sur sa capacité d'assurer le développement des régions.

Toutes les provinces et tous les territoires se livrent au commerce. Leur prospérité dépend, dans une large mesure, de la réussite des négociations avec les États-Unis et, par l'entremise du GATT, avec le reste du monde.

UNE ÉCONOMIE D'EXPORTATION

En Nouvelle-Écosse, province qui a longtemps été un centre d'échanges commerciaux avec les Amériques et les pays d'outre-mer, les emplois et le développement vont de pair avec l'expansion du commerce extérieur. Les exportations représentent environ 16% de son produit intérieur brut et plus de 25 000 emplois en dépendent.

En 1986, la province a exporté pour 2,1 milliards \$, dont 66% à destination des États-Unis. Les activités liées au commerce, comme les installations portuaires et le transport, sont aussi vitales à l'économie de cette province maritime. Le tourisme est une autre source de devises.

En 1985, les principales exportations se composaient de pneus d'automobile, de voitures et de châssis (28%), de poisson et de produits du poisson, notamment les crustacés et les poissons de fond (24%) et, enfin, de papier journal et de pâte de bois (22%).

En 1985, les arrivages de poisson en Nouvelle-Écosse ont dépassé 450 000 tonnes métriques et valaient plus de 300 millions \$. L'industrie de la pêche a exporté pour plus de 500 millions \$ de produits en 1985 et fourni du travail à des milliers de travailleurs. C'est une industrie qui traverse une période de modernisation et de transition. Afin d'accroître la qualité du produit et l'efficacité de la production, on a maintenant recours à de grands chalutiers-usines congélateurs.

Un peu plus de la moitié des exportations de la province se compose de produits fabriqués et de produits finis. L'accroissement constant de la capacité de fabrication et la diversification continue de l'économie sont aussi des facteurs qui contribuent à raffermir l'activité commerciale de la Nouvelle-Écosse.

QUESTIONS COMMERCIALES

La Nouvelle-Écosse a beaucoup à gagner de négociations commerciales réussies entre le Canada et les États-Unis, ainsi que des négociations sous l'égide du GATT qui regroupent 93 pays.

La suppression des barrières tarifaires, comme les tarifs américains imposés sur le poisson traité et les produits forestiers, pourrait offrir à un certain nombre de collectivités de la Nouvelle-Écosse de réelles possibilités d'accroître l'investissement et l'emploi. Les industries de l'électronique et des communications, qui prennent de l'ampleur dans cette province, pourraient aussi profiter d'un meilleur accès aux marchés publics américains concernant la fourniture de biens civils et militaires.

Restrictions irritantes

L'application des recours commerciaux que prévoit la législation américaine pour faire obstacle aux importations concurrentielles est une question d'importance vitale pour la Nouvelle-Écosse. La province s'est fortement ressentie de l'imposition de droits compensateurs et antidumping par les États-Unis. Les produits de la pêche, le bois d'oeuvre résineux et les pneus sont quelques-uns des produits touchés par les recours commerciaux.

Un nouveau cadre de règles prévisibles et de mécanismes équitables pour le règlement des différends contribuera beaucoup à stabiliser le climat économique, notamment dans le domaine des pêches.

Croissance des services

Le secteur des services, qui fournit près de 80% des emplois en Nouvelle-Écosse, est un nouvel objet de négociation. Le fait d'élargir l'accès au marché américain pourrait être bénéfique pour certaines de ses composantes, comme l'assurance-vie, les services informatiques, le bâtiment et les services de conseil en gestion. Pour la Nouvelle-Écosse, c'est un secteur qui offre des perspectives de croissance.

